

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2019

REÇU

Le 15 AVR. 2019

SOUS-PRÉFECTURE

09030 JUS-SAIN-JEAN

Etaient Présents 47 titulaires, 4 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Yvonne COIG, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs :

Bernard MORA	à	Jean-Pierre TERUEL
Jacques CAZAURANG	à	Patrick MAUNAS
Henri BELLEGARDE	à	Elisabeth MEDARD
France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Aimé SOUMET
Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
Maïte POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Suppléants : Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Cédric PUCHEU
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé), Jean-Michel IDOIBE (excusé), Pierre Felix CAUHAPE (excusé), Jacques NAYA (excusé), David CORBIN (excusé), Jean CASABONNE, Cédric LAPRUN, Gérard LEPRETRE, Gérard ROSENTHAL, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT

RAPPORT N° 12-190409-FIN-

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITÉS D'OGEU
BUDGET PRIMITIF 2019

M. KELLER indique que le budget du Parc d'Activités d'OGEU se caractérise par un stock d'immobilisations important (2 hectares) en partie viabilisé mais pas totalement compensé par les ventes de terrains aux entrepreneurs.

Conformément aux orientations budgétaires présentées le 21 mars 2019, il est prévu notamment en termes de dépenses de réaliser le déplacement du pont et de la voirie communale pour environ 400 K€. Les recettes attendues pour cette opération seraient de l'ordre de 300 K€ partagées entre la subvention de l'Etat, les participations de la Commune et de la SEMO.

Les budgets des parcs d'activités sont gérés en comptabilité de stocks qui génère pour l'exercice 2019 des écritures équilibrées d'environ 1 200 K€.

Le Budget Primitif est ainsi équilibré de la sorte :

- en fonctionnement (dépenses et recettes) : 1 670 885.80 €
- en investissement (dépenses et recettes) : 1 723 064.07 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2019 du Parc d'Activités d'OGEU, arrêté aux montants ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2019

Suivent les signatures

Affiché le 15.04.2019



Le Président

Daniel LACRAMPE

